

Rappel :

Si votre numéro de référence commence par... : **22**= paiement d'une facture de la surveillance du midi (dîner seulement : SDM)

44= paiement des effets scolaires (livres, frais d'école, etc = avec le secrétariat de l'école)

66= paiement d'une facture du service de garde (am/midi/pm: SDG)

Pour éviter des soucis de factures impayées, vérifier votre transaction internet (numéro de référence) avant de faire votre paiement 😊

C'est ce numéro que vous devez enregistrer dans votre système de paiement bancaire (internet).

